



## Inauguration de la résidence Samuel Paty 22 logements étudiants

Saint-Quentin

## Déroulement de la manifestation

Déroulement de l'Inauguration de la résidence Samuel Paty à Saint-Quentin  
22 logements étudiants

**Mercredi 10 novembre 2021**

10 h 30 **Rendez-vous à la résidence Samuel Paty, 34 - 36 rue Jules César à Saint-Quentin**

10 h 35 **Visite de la résidence Samuel Paty**

11 h 00 **Allocutions sur place**

Frédérique Macarez  
Maire de Saint-Quentin  
Présidente de l'Agglo du Saint-Quentinois

Jean-Noël Verfaillie  
Vice-président du Conseil départemental du Nord  
Vice-président de Valenciennes Métropole  
Maire de Marly  
Vice-Président de Partenord Habitat

Didier Vaesken  
Président de l'association Accueil & Promotion

Thomas Campeaux  
Préfet de l'Aisne

11 h 30 **Verre de l'amitié**

## Sommaire

---

La résidence Samuel Paty  
22 logements étudiants  
**p. 4**

Les financements  
**p. 6**

Association ACCUEIL & PROMOTION  
**p. 7**

Partenord Habitat  
**p. 8**

# La résidence Samuel Paty

## 22 logements étudiants



### Revaloriser et dynamiser le Faubourg d'Isle

La construction de la résidence estudiantine Samuel Paty s'est inscrite dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Ce programme a été instauré par la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion. Il a pour but de requalifier de façon globale les quartiers concernés, tout en favorisant la mixité sociale et en recherchant un meilleur équilibre entre l'habitat et la présence d'activité de service. En 2011, la Ville de Saint-Quentin a été retenue au titre du PNRQAD pour le projet de requalification du quartier du Faubourg d'Isle.

L'objectif de ce programme est de permettre au Faubourg d'Isle :

- de s'inscrire dans la dynamique de développement urbain induite par les équipements à proximité,
- de s'inscrire dans la dynamique de développement économique générée par les projets du quai Gayant, l'urbanisation de Gauchy, l'extension de la Zone d'activités Le Royeux, le pôle universitaire.
- de lui redonner les qualités et les fonctionnalités d'un secteur urbain au cœur de la ville, attractif pour les habitants et les usagers,
- de proposer une offre de logement diversifiée, source d'équilibre, de cohésion sociale et mieux vivre pour les habitants du quartier par un traitement des poches d'habitat ancien dégradé et du logement indigne par des opérations de démolition-reconstruction et par la création de produits adaptés aux besoins des populations actuelles et futures.

### Une résidence étudiante de 22 logements

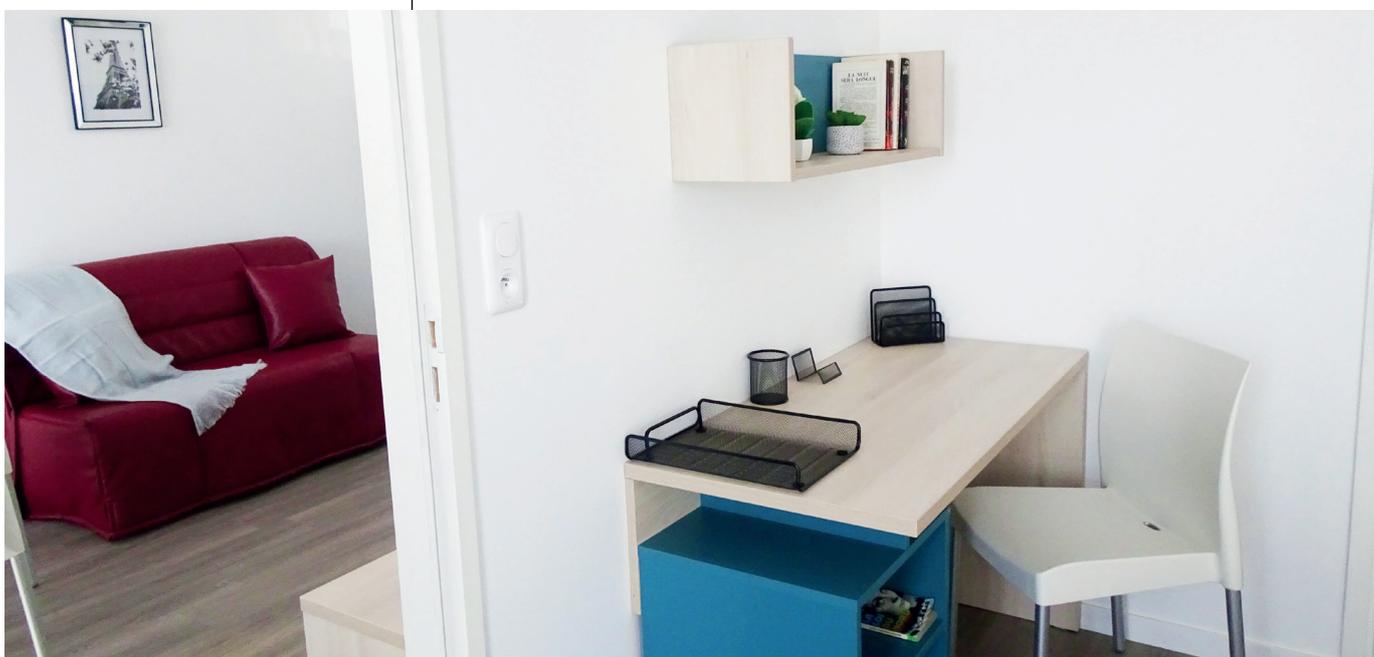
Dans le cadre de la convention PNR-QAD signée le 19 décembre 2011 entre les Services de l'Etat, l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), la Ville de Saint-Quentin, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations et Habitat Saint-Quentinois,

sur le projet de requalification du Faubourg d'Isle, Habitat Saint-Quentinois, devenu depuis Partenord Habitat, a été désigné opérateur pour acquérir, réhabiliter et/ou reconstruire 48 logements répartis sur 5 îlots d'habitat dégradé.



La résidence Samuel Paty occupe le 3<sup>ème</sup> îlot concerné par le PNRQAD. Sur cet îlot, afin de résorber les problématiques d'habitat dégradé, une solution de démolition/construction neuve a été proposée. Du fait de l'emplacement de l'îlot à proximité du pôle universitaire et de la taille des logements créés, a été retenue la construction d'un bâtiment en R+2 comprenant 22 logements étudiants T1 et T2 dont 4 accessibles aux personnes à mobi-

lité réduite (PMR). Les travaux ont démarré en 2018 pour s'achever fin 2020. A l'issue du chantier, la gestion de la nouvelle résidence estudiantine a été confiée à Accueil & Promotion. Association à but non lucratif créée en 1966, Accueil & Promotion a pour objet l'hébergement social, d'insertion et de loisirs. Ses activités s'adressent aux jeunes, aux adultes isolés, aux familles et personnes âgées.





## Une résidence en hommage à Samuel Paty

Le vendredi 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur de Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines a été sauvagement assassiné pour le simple fait d'avoir voulu développer l'esprit critique de ses élèves en les faisant réfléchir à l'actualité et en les confrontant à la problématique contemporaine de la liberté d'expression. Accueil & Promotion, dès la prise de gestion de cette résidence a souhaité, avec l'accord de la famille de Monsieur Samuel Paty, honorer la mémoire de ce professeur en baptisant de son nom cette nouvelle résidence étudiante.



# Les financements

des 22 logements étudiants de la résidence Samuel Paty



589 923 €



589 923 €



1 264 250 €



## Présentation Générale de l'Association

L'Association ACCUEIL & PROMOTION, créée en 1966, a pour objet l'hébergement social, d'insertion et de loisirs. Ses activités s'adressent aux jeunes, aux adultes isolés, aux familles et personnes âgées.

Les établissements et services qu'elle gère exercent des missions d'intérêt général sous habilitation et agréments préfectoraux ou départementaux : activités socio-éducatives, de réinsertion sociale globale, logements pour les personnes âgées.

Chaque Site est placé sous la responsabilité d'un Directeur qui assure, en étroite collaboration avec le Siège social, l'animation technique, l'administration générale et la gestion financière de la structure, dans le respect de son caractère propre.

Développant une approche globale, nos établissements agissent sur tous les leviers qui contribuent à la socialisation des publics accueillis : emploi, formation, santé, ouverture culturelle, citoyenneté,...

Notre offre d'accueil en structures pour jeunes et adultes est de **2 891 places** réparties sur quinze villes de la Région des Hauts-de-France, une ville du département de la Seine-et-Marne et un Village de Vacances en Savoie.

### A ce jour, Accueil & Promotion c'est :

- 58 établissements ou services ;
- 17 sites géographiques ;
- 269 salariés au 31 Décembre 2020 ;
- Sur le Secteur Résidences Jeunes Actifs et Etudiants : une capacité d'accueil de **1 096** places ;
- Sur le Secteur Résidences Autonomie : une capacité d'accueil de **104** places ;
- Sur le Secteur Pensions de Famille : une capacité d'accueil de **274** places ;
- Sur le Secteur Hébergements d'Insertion et Services : une capacité d'accueil de **1 115** places ;
- Sur le Secteur Tourisme Social et Familial : une capacité d'accueil de **302** lits ;
- un Budget global de **18 721 K€**.

### L'Association est agréée pour l'ensemble de ses établissements :

- Activités d'ingénierie sociale, financière et technique – Préfecture de la Région des Hauts-de-France en date du 9 Juillet 2021 & Préfecture du département de la Seine et Marne en date du 18 Novembre 2020.
- Activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale – Préfecture de la Région des Hauts-de-France en date du 9 Juillet 2021 & Préfecture du département de la Seine et Marne en date du 18 Novembre 2020.
- Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) – Préfecture de l'Aisne en date du 20 Avril 2018.
- Jeunesse et Education Populaire – Arrêté Préfectoral N° 02JEP08-005-R21 du 21 Septembre 2021.

*Octobre 2021*



Siège social : 15, rue Voltaire – 02100 SAINT-QUENTIN – Tél. : 03 23 62 63 73

Email : [contact@asso-aep.org](mailto:contact@asso-aep.org) [www.asso-aep.org](http://www.asso-aep.org)

# Partenord Habitat

Créé il y a plus de 100 ans, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Max-André Pick, Vice-président du Conseil départemental du Nord.

## Acteur de l'aménagement du territoire

### L'implication dans la politique de la ville et la rénovation urbaine

Présent dans de nombreux quartiers qui sont souvent ceux de la géographie prioritaire de la ville, Partenord Habitat est un partenaire essentiel des transformations urbaines des grandes agglomérations du département.

### Partenord Habitat et l'ANRU

Partenord Habitat a mobilisé près de 440 millions d'euros dans le cadre du premier plan national de renouvellement urbain. Engagé par 17 conventions signées avec l'ANRU, l'Office a démoli 1 728 logements, renouvelé l'offre locative en produisant 1 976 logements neufs dont 43 en accession à la propriété et 64 acquis améliorés. L'Office a réhabilité 2 319 logements et « résidentialisé » 1 449.

### Aménageur en zone rurale

Partenaire privilégié des petites communes, Partenord Habitat y déploie l'ensemble de ses compétences afin d'en assurer un développement harmonieux basé sur la mixité des produits et la réalisation d'équipements publics.

### Favoriser l'accès au logement pour tous

Chaque année, Partenord Habitat permet à près de 5 000 familles de trouver la solution résidentielle adaptée à leurs attentes, en accueillant de nouveaux foyers dans son parc de

plus de 52 000 logements, en assurant une gestion dynamique des mutations dans ce parc au bénéfice des familles déjà logées et en livrant chaque année en moyenne 633 logements y compris foyers neufs et acquis améliorés.

Partenord Habitat développe une gamme de logements diversifiée de toutes typologies : logements individuels et collectifs, acquis améliorés ou neufs (en location comme en accession) et produits spécialisés (foyers, centres d'hébergement,...).

Enfin, l'Office mène une activité de promotion immobilière et de vente à l'occupant ayant pour vocation de répondre aux aspirations des Nordistes souhaitant devenir propriétaires de leur logement.

### Une ingénierie complète au service de 324 communes

Partenord Habitat propose aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) une gamme complète de **prestations sur mesure favorisant la mise en œuvre de leur politique de développement** : études de marché, mandats fonciers, conventions d'étude d'aménagement, mandats de commercialisation, conduites d'opération, maîtrises d'ouvrage déléguées, gestion pour leur compte de leur patrimoine immobilier. L'Office mobilise des moyens en constante progression afin d'assurer l'entretien et l'amélioration de ses logements. De la réhabilitation lourde à la maintenance quotidienne, Partenord Habitat met en œuvre un **plan de patrimoine** ambitieux avec pour objectif constant la **qualité de vie des habitants**.

## Repères

- 100 000 locataires logés
- 880 salariés
- 5 directions territoriales, 20 agences, 1 agence Immobilier Spécialisé
- 52 638 logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2020 : 224 M€
- Investissements 2020 : 163,5 M€







[www.partenordhabitat.fr](http://www.partenordhabitat.fr)

Contact presse :

**Denis Auboïs :**

Directeur territorial - [daubois@partenordhabitat.fr](mailto:daubois@partenordhabitat.fr)

**Fabien Lapouge :**

Responsable des relations publiques et presse - [flapouge@partenordhabitat.fr](mailto:flapouge@partenordhabitat.fr) - 06 46 77 79 91

**PARTENORD HABITAT**

828, rue de Cambrai - 59 020 Lille cedex

